

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CAMBON D'ALBI

Le mardi 18 février 2014 à 20h30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Madame LAURENS Sarah, Maire

Etaient présents : MM., RAULHAC, LAURENS, ALBERT, LAFON, DELPECH, BIZOUARD, TERRAL, MOUSSA, MOUYSET, CABROL, ALRAN-REY, BANDET, BIBAL, GRANIER

Excusés : ALBERICI, JULIEN, LAMESLE, BONTON

Retard : CAYRAC,

Philippe GRANIER a été nommé secrétaire de séance

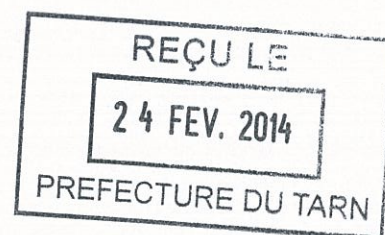
Nombre de conseillers 19

En exercice : 19

Présents : 14

Excusés : 4

Retard : 1



Date de la convocation : 14/02/2014

Date d'affichage : 14/02/2014

INTEGRATION DES LOTISSEMENTS « CLOS DE BEL AIR I » et « CLOS DE BEL AIR II » DANS LE DOMAINE PUBLIC

Les propriétaires des lotissements le Clos de Bel Air I et II (Nexity) ont demandé à la commune que leurs lotissements soient intégrés dans le domaine public.

Les présidents des associations syndicales ont remis à la mairie une demande signée par tous les propriétaires pour pouvoir faire une procédure de transfert amiable.

Après discussion, le conseil municipal charge Madame le Maire de s'assurer auprès des services concernés de la C2A que tous les travaux et que toutes les normes concernant la voirie, l'éclairage public, l'assainissement soient respectés.

Après validation de la bonne exécution de ces travaux par les services de la C2A, le conseil municipal charge Madame le Maire de lancer la procédure de transfert et de prendre rendez chez un notaire pour acter ce transfert.

Pour copie conforme le 19 février 2014



Sarah LAURENS
MAIRE